

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Rapport d'activité 2024-2025

Bilans d'animation des sites Natura 2000 :

- Z.S.C. Tourbière de Négarioux-Malsagne (FR7401104)*
- Z.S.C. Landes et zones humides de la haute-Vézère (FR7401105)*
- Z.S.C. Landes des Monédières (FR7401107)*
- Z.S.C. Gorges de la Vézère autour de Treignac (FR7401109)*
- Z.S.C. Forêt de la Cubesse (FR7401110)*
- Z.S.C. Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Bel-Air (FR7401123)*
- Z.S.C. Vallée de la Gioune (FR7401128)*
- Z.S.C. Landes et zones humides autour du lac de Vassivière (FR7401145)*
- Z.S.C. Haute vallée de la Vienne (FR7401148)*
- Z.P.S. Plateau de Millevaches (FR7412003)*



Une autre vie s'invente ici

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Bilans d'animation du 01/03/2024 au 28/02/2025

Rappel: La période considérée représente la première année de portage de ces sites par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

N.B.: Dans ce rapport d'activité, les actions communes à plusieurs sites sont présentées une seule fois au tout début du document, tandis que les bilans d'animation plus spécifiques à chaque site sont, quant à eux, développés individuellement.

SOMMAIRE

I.	ACTIONS MULTISITES.....	6
A.	Mise à jour des cahiers des charges des contrats Natura 2000	7
B.	Mesures agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)	7
C.	Appel à projets « Études et suivis scientifiques N2000 »	11
D.	Bulletin d'information multi-sites	13
E.	Page internet dédiée à Natura 2000 sur le site web du PNR ML.....	14
II.	Z.S.C. DE LA « TOURBIERE DE NEGARIOUX-MALSAGNE » (FR7401104).....	15
A.	Gestion des habitats et des espèces	15
B.	Évaluation des incidences	19
C.	Amélioration des connaissances	22
D.	Communication et sensibilisation.....	26
E.	Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	30
F.	Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative).....	31
III.	Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VEZERE » (FR7401105).....	32
IV.	Z.S.C. DES « LANDES DES MONEDIERES » (FR7401107).....	33
A.	Gestion des habitats et des espèces	33
B.	Évaluation des incidences	35
C.	Amélioration des connaissances	35
D.	Communication et sensibilisation.....	40
E.	Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	41
F.	Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative).....	43
V.	Z.S.C. DES « GORGES DE LA VEZERE AUTOUR DE TREIGNAC » (FR7401109) 44	
A.	Gestion des habitats et des espèces	44
B.	Évaluation des incidences	44
C.	Amélioration des connaissances	44
D.	Communication et sensibilisation.....	44
E.	Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	44
F.	Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative).....	44

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

VI. Z.S.C. DE LA « FORET DE LA CUBESSE » (FR7401110)	45
A. Gestion des habitats et des espèces	45
B. Évaluation des incidences	47
C. Amélioration des connaissances	48
D. Communication et sensibilisation	49
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	52
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	53
VII. Z.S.C. DES « TOURBIERES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND ET PERET-BEL-AIR » (FR7401123)	54
A. Gestion des habitats et des espèces	54
B. Évaluation des incidences	57
C. Amélioration des connaissances	59
D. Communication et sensibilisation	62
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	64
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	65
VIII. Z.S.C. VALLEE DE LA GIOUNE (FR7401128)	66
A. Gestion des habitats et des espèces	66
B. Évaluation des incidences	67
C. Amélioration des connaissances	68
D. Communication et sensibilisation	69
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	72
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	73
IX. Z.S.C. DES « LANDES ET ZONES HUMIDES AUTOUR DU LAC DE VASSIVIERE » (FR7401145)	74
X. Z.S.C. DE LA « HAUTE VALLEE DE LA VIENNE » (FR7401148)	76
A. Gestion des habitats et des espèces	76
B. Évaluation des incidences	85
C. Amélioration des connaissances	90
D. Communication et sensibilisation	98
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	101
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	104
XI. Z.P.S. PLATEAU DE MILLEVACHES (FR7412003)	105
A. Gestion des habitats et des espèces	105
B. Évaluation des incidences	108
C. Amélioration des connaissances	109
D. Communication et sensibilisation	113
E. Réseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels	116
F. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)	117

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Principales abréviations :

ADAPA : association pour le développement d'une agriculture plus autonome

APML : association pour le pastoralisme de la Montagne Limousine

CBNMC : conservatoire botanique national du Massif Central

CEN : conservatoire d'espaces naturels

CFBL : Coopérative Forestière Bourgogne Limousin

Copil : comité de pilotage

DDT : direction départementale des territoires

Docob : document d'objectifs

EFESE : Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques

EIC : espèce d'intérêt communautaire

FMA : forum des marais atlantiques

FNE : France nature environnement

Ha : hectare

HIC : habitat d'intérêt communautaire

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques

ML : Millevaches en Limousin

MTECT : ministère de la transition écologique

NA : Nouvelle-Aquitaine

N2000 : Natura 2000

OFB : office français de la biodiversité

ONF : office national des forêts

OPIE : office pour les insectes et leur environnement

PAC : politique agricole commune

PAEC : projet agroenvironnemental et climatique

PSG : plan simple de gestion

PNR : parc naturel régional

RTG : règlement type de gestion

SMAG : syndicat mixte d'aménagement et de gestion

UGB : unité gros bétail

ZPS : zone de protection spéciale

ZSC : zone spéciale de conservation

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Le réseau des sites Natura 2000 au sein du PNR de Millevaches en Limousin :

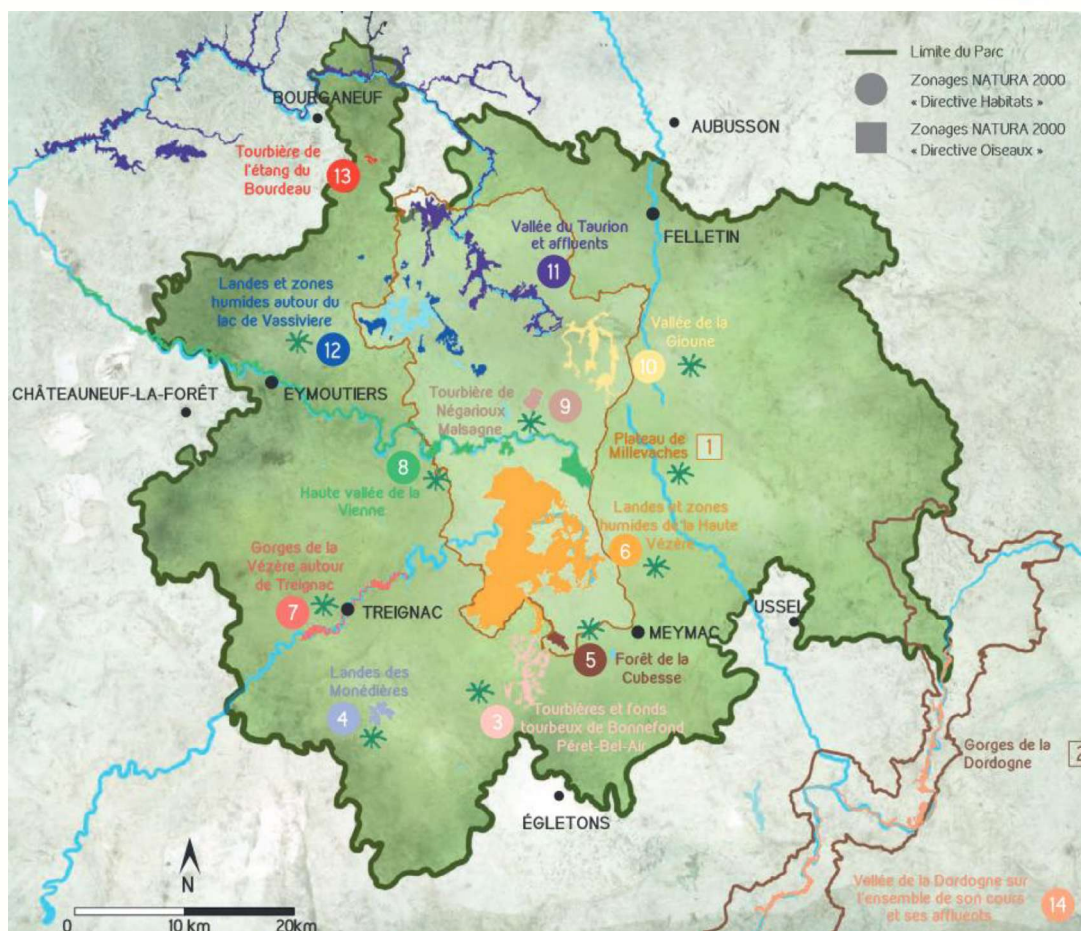


Illustration 1 : carte des sites Natura 2000 dans le PNR de Millevaches en Limousin

Les animateurs des sites :



PAULA ANTONINA BEDNARZ

✉ p.bednarz@pnr-millevalches.fr ☎ 06 80 25 76 86

ZSC Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Pêret-Bel-Air
ZSC Vallée de la Gloune



SONIA GUITTONNEAU

✉ s.guittonneau@cen-na.org ☎ 07 49 69 35 83

ZSC Landes et zones humides de la Haute Vézère



SOLÈNE NOZAY

✉ s.nozay@pnr-millevalches.fr ☎ 06 31 74 84 59

ZSC Landes des Monédières ZSC Tourbière de Négarioux-Malsagne
ZSC Forêt de la Cubesse
ZSC Haute vallée de la Vienne



OLIVIER VILLA

✉ o.villa@pnr-millevalches.fr ☎ 07 88 77 25 16

ZPS Plateau de Millevaches
ZSC Gorges de la Vézère autour de Treignac
Coordinateur du réseau Natura 2000



CÉCILIA WILL

✉ c.will@cen-na.org ☎ 07 49 75 36 01

ZSC Landes et zones humides autour du lac de Vassivière
ZSC Tourbière de l'étang du Bourdeau



MILÈNE CRESTEY

✉ m.crestey@pnr-millevalches.fr ☎ 06 77 83 90 56

Responsable MAE en appui de la mission Natura 2000.



ROBIN PETIT

✉ r.petit@pnr-millevalches.fr ☎ 06 77 83 88 97

Technicien naturaliste en appui de la mission Natura 2000.

I. ACTIONS MULTISITES

A. Mise à jour des cahiers des charges des contrats Natura 2000

À la suite de la mise à jour, par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, des cahiers des charges pour les actions contractuelles en sites Natura 2000, une validation de ces documents a été validée par les comités de pilotage des 04/05/2025 (Creuse) et 20/02/2025 (Corrèze).

B. Mesures agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

1. Rappel du dispositif

Les agents N2000 ont consacré une partie de leur temps d'animation au dispositif des MAEC, campagne 2024, s'appuyant sur les 2 PAEC portés par le PNR Millevaches en Limousin. Les mesures proposées s'inscrivent dans la continuité de la campagne 2023, sans changement notable (voir tableau ci-dessous).

Pastoralisme = 2 localisées + 1 système*		Biodiversité = 7 mesures localisées	
NA_PNRM_PRA1	Surfaces herbagères et pastorales	NA_MILL_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage
NA_PNRM_PRA2*	Systèmes herbagers et pastoraux	NA_MILL_ESP1 à 4	Protection des espèces niveau 1 à 4
NA_PNRM_PRA3	Amélioration de la gestion des SHP par le pâturage	NA_MILL_MHU1	Préservation des milieux humides
		NA_MILL_MHU2	Préservation des milieux humides + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_OUV1	Maintien de l'ouverture
		NA_MILL_OUV2	Maintien de l'ouverture + amélioration de la gestion par le pâturage
		NA_MILL_CIFF	Couvert d'intérêt faunistique et floristique favorable aux pollinisateurs
		NA_MILL_JAE1	Entretien des infrastructures d'intérêt écologique ligneuses

Tableau 1 : mesures agroenvironnementales contractualisables

2. Bilan de la campagne 2024

La campagne 2024 s'est déroulée dans un contexte très différent de 2023 : quand en 2023, les animateurs devaient gérer des enveloppes réservataires insuffisantes au regard de la demande des agriculteurs, en 2024, c'est la situation inverse qui s'est produite, et les animateurs ont été plutôt dans une dynamique de démarchage des agriculteurs pour consommer les enveloppes disponibles. En effet, les enveloppes finalement attribuées aux PAEC du PNR de Millevaches ont été plus importantes qu'escomptées, permettant la prise en charge de l'ensemble des dossiers MAEC des exploitations agricoles demandeuses. **Le montant total des enveloppes disponibles s'est élevé en 2024 à 1,2 millions d'euros.** Au total, les agents du PNR ont accompagné **46 exploitations** sur l'ensemble du dispositif, dont **20 exploitations sur des sites N2000**. Au total, ce sont **2 156 ha** qui ont été engagés en MAEC sur la seule campagne 2024, donc **712 ha sur des sites N2000**.

3. Bilan cumulé à l'issue des campagnes 2023 et 2024

a) Bilan financier 2023 et 2024 des PAEC portés par le PNR

En 2023, le montant initial prévu pour les MAEC du PNR de Millevaches était de 3.4 millions d'euros (2,5 millions € pour le PAEC MILL et 840 000€ pour le PAEC PNRM). Ce montant étant largement insuffisant, et laissant une petite quarantaine d'exploitations sans perspective de subvention, l'État est finalement revenu début 2024 sur les enveloppes financières, les rallongeant, et permettant ainsi la prise en charge de l'ensemble des dossiers 2023, pour un

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

montant final de 4,3 millions d'euros. S'ajoutant à cela les enveloppes 2024 d'un montant de 1,2 million d'€, ce sont donc au total **près de 5,5 millions d'€ qui ont été reversés au territoire au titre des MAEC (voir schéma ci-dessous).**

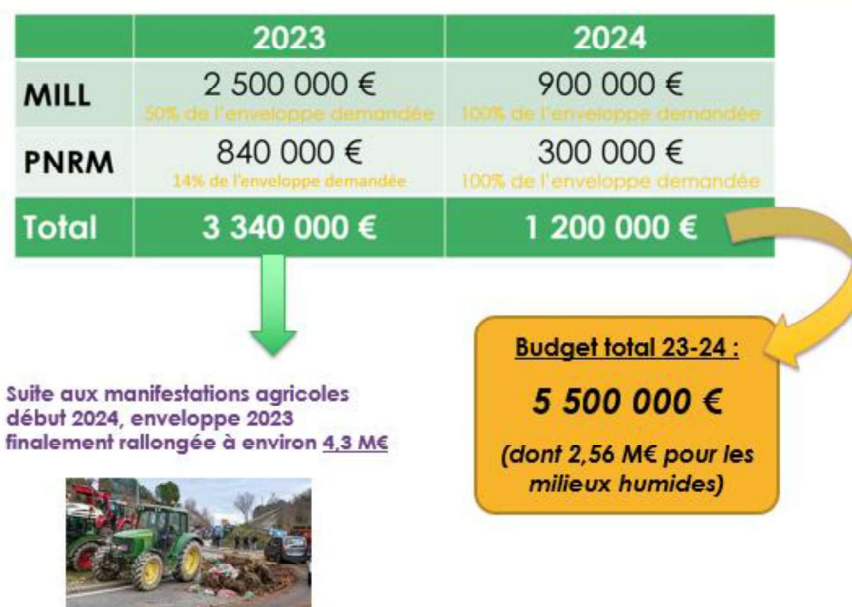


Tableau 2 : budget alloué aux PAEC du PNR

b) Nombre d'exploitations et surfaces sur l'ensemble des PAEC et sur les sites N2000

En cumulant les campagnes 2023 et 2024, ce sont **164 exploitations** qui ont bénéficié des MAEC en lien avec le PNR de Millevaches en Limousin, dont **74 exploitations situées sur les ZSC**, et **93 exploitations sur la ZPS**.

Concernant les surfaces, ce sont 9105,9 ha qui sont engagés en MAEC, dont 5 064,8 ha sur la ZPS et 2 237,6 ha sur les ZSC. **Dit autrement, plus de la moitié (55%) des surfaces engagées en MAEC par le PNR sont localisées dans des sites N2000.**

Concernant les types de mesures engagées, sur l'ensemble du territoire, les mesures les plus plébiscitées ont été les **mesures « milieux humides »** (2862 ha, soit 31% des surfaces engagées), et les **mesures « Pâturage »** (5510 ha, soit 60% des surfaces engagées). On retrouve ces proportions sur les sites N2000 (voir tableaux synthétique et détaillé par ZSC ci-dessous).

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

		ENSEMBLE DU TERRITOIRE	ZSC	ZPS
		TOT	TOT	TOT
Nb d'expl.		164	74	93
Surf. Tot. (ha)		9105,9	2237,6	5064,8
Détail des surfaces par groupe de mesures (ha)	Mesures protection des espèces sensibles ESP1 – ESP2 – ESP3 – ESP4	121	17,79	104,0
	Mesures milieux humides MHU1 – MHU2	2862	1214,4	1877,4
	Mesures Ouverture de milieu OUV1 – OUV2	609	216,3	434,9
	Mesures Pâturage PRA1 – PRA2 – PRA3	5510	788,7	2647,4
	Mesures ligneux IAE1	3,9	0,43	1,1

Les surfaces engagées en MAEC dans les secteurs N2000 représentent :

ZSC = 25 % des surfaces totales engagées

ZPS = 55 % des surfaces engagées

				Nb d'expl.	Surfaces (ha)					
					TOTAL	Espèces ESP1 – ESP2 ESP3 – ESP4	Milieux humides MHU1-MHU2	Ouverture OUV1-OUV2	Pâturage PRA1 – PRA2 PRA3	Ligneux IAE1
ZSC	HVV	Haute vallée de la Vienne		14	143,6		61,6	0,6	81,4	
	TAU	Vallée du Taurion et affluents		16	429,7		223,0	23,2	183,1	0,4
	VAS	Landes et ZH autour du lac de Vassivière		8	181,7		117,9	5,4	58,4	
	GIO	Vallée de la Gloune		11	202,0		124,3	25,8	51,9	
	BOU	Tourbière de l'étang du Bourdeau		1	0,3			0,3		
	BON	Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond et Péret-Sel-Air		5	150,2	5,7	103,1	13,5	27,9	
	CUB	Forêt de la Cubesse		1	4,0		1,1	2,9		
	GVZ	Gorges de la Vézère autour de Treignac		-						
	MON	Landes des Monédières		1	108,2				108,2	
	LVZ	Landes et ZH de la Haute Vézère		24	949,8	12,1	562,4	144,7	230,5	
	NEG	Tourbière de Négarioix-Malsagne		3	68,2		21,0		47,2	
ZPS Plateau de Millevaches				93	5064,8	104,0	1877,4	434,9	2647,4	1,1
Ensemble N2000				100	5317	110	1965	452	2789	1,1
Ensemble du PNR				164	9105,9	121	2862	609	5510	3,9

Tableau 3 : Bilan provisoire des surfaces et nombres d'exploitations ayant bénéficié de MAEC en 2023 et 2024

Concernant les plans de gestion :

- **Les mesures milieux humides** ciblent les périodes de pâturage autorisées (interdiction du pâturage hivernal), les chargements (max 1,2 UGB/ha pour MHU1 et max 1 UGB/ha pour MHU2), les interdictions d'apports de fertilisation et amendements, et amènent à une réduction des interventions mécaniques dans les zones humides (limitation du broyage et du rigolage notamment).
- **Les mesures « pâturage »** amènent à une gestion permettant le maintien en bon état des milieux, à travers une sensibilisation des agriculteurs aux indicateurs de dégradation des milieux (flore indicatrice, sous-pâturage, surpâturage, piétinement, abreuvement...), l'objectif étant que les milieux ne présentent pas de signes de dégradation pendant les 5 années du contrat MAEC.

4. Formations MAEC obligatoire pour les éleveurs ayant souscrit des MAEC avec le PNR

Les agents N2000 du PNR ont également travaillé en 2024 à la **coordination des formations obligatoires prévues par le cadre réglementaire des MAEC**.

En effet, chaque exploitant contractualisant des MAEC a l'obligation, dans les 2 premières années de son contrat, de participer à une formation obligatoire, en lien avec la thématique de la/ des mesure(s) souscrite(s).

Les agents N2000 se sont assurés de communiquer aux éleveurs situés sur des sites N2000 les obligations de formation, à leur transmettre le programme, à gérer les relances, et à faire le lien avec les structures organisatrices afin de permettre un bon déroulement de la formation.

Aussi, en 2024, les formations suivantes ont eu lieu, chacune rassemblant à chaque session des agriculteurs sur site N2000, et la formation se déroulant, pour la plupart, sur des sites N2000 :

- **Avril 2024**
 - Gestion systémique du parasitisme en système herbager et agro-pastoral (en collaboration avec l'APML)
- **Juin 2024**
 - Journée technique élevage en milieux humides (gestion agricole des zones humides et enjeux autour de l'abreuvement, avec le FMA)
- **Août 2024**
 - Aménager son exploitation pour tendre vers l'autonomie en eau (gestion raisonnée de l'abreuvement limitant l'impact quantitatif et qualitatif sur les milieux)
- **Septembre 2024**
 - Accueillir des pollinisateurs sur son exploitation (formation OPIE, dans le cadre du Life Wild Bees, traitant spécifiquement des enjeux pollinisateurs en lien avec les pratiques agricoles et l'organisation des exploitations)
- **Octobre 2024**
 - Maîtriser la pression parasitaire de son troupeau en petits ruminants, tout en préservant son milieu (lien entre pratiques sanitaires et impacts sur l'environnement afin de limiter l'impact sur les milieux)
- **Décembre 2024**
 - Parasitisme bovin : construire l'immunité de son troupeau (privilégier l'approche système et le travail de fond sur l'immunité pour limiter l'usage systématique d'antiparasitaires, et limiter ainsi l'impact sur les milieux)

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- Prairies naturelles : de la récolte de semences aux semis (formation ADAPA et CBNMC, pour apporter des connaissances aux éleveurs sur les enjeux prairies naturelles et sur leur remise en état).
- Gestion agricole de l'eau et des milieux humides (gestion raisonnée des pratiques de pâturage, des interventions mécaniques, de l'abreuvement et des franchissements pour limiter les impacts sur les milieux)
- **Février 2025**
- [Deuxième session] Parasitisme bovin : construire l'immunité de son troupeau (privilégier l'approche système et le travail de fond sur l'immunité pour limiter l'usage systématique d'antiparasitaires, et limiter ainsi l'impact sur les milieux)



Photo 1 Démonstration d'un abreuvoir solaire du CEN lors d'une session de formation

C. Appel à projets « Études et suivis scientifiques N2000 »

1. 2023 – étude multi-sites visant les espèces d'intérêt communautaire des milieux aquatiques lotiques

a) Présentation de l'étude

Entre 2023 et 2025, une étude est menée afin d'améliorer les connaissances sur certaines espèces des milieux aquatiques lotiques dans plusieurs sites Natura 2000 du territoire Limousin.

Ainsi ce sont 45 stations réparties sur 16 sites Natura 2000 sur 3 départements qui font l'objet de prospections spécifiques sur les plus importantes communautés aquatiques (poissons, écrevisse à pattes blanches et mollusques). Ces prospections se basent sur la coordination de onze structures liées à la gestion des sites Natura 2000.

b) Objectifs

- Compléter les cartographies de certaines espèces pour avoir une vision à une échelle écosystémique et non monospécifique.
- Améliorer l'état de la connaissance sur la répartition des espèces en danger (Grande alose, Écrevisse à pattes blanches, Moule perlière, Lamproie marine, Toxostome, etc.)
- Affiner les diagnostics sur certains sites pour les EIC telles que le Chabot et Lamproie de Planer
- Déterminer les aptitudes thermiques des sites Natura 2000 (dépourvus de sondes thermiques) pour connaître finement les limites des aires potentielles de répartition des différentes EIC visées.

c) Opérations déjà réalisées

Les actions déjà réalisées depuis 2023 sont les suivantes :

Tableau 4 : inventaire de la faune aquatique, état de réalisation des inventaires par sites

	Structure porteuse/animatrice	Poissons		Écrevisse à pattes blanches	Mollusques	Autres	
		Pêche électrique	ADNe	ADNe	ADNe	Thermie	Suivi dérive et mortalité Lamproie de Planer
Landes des Monédières	PNRML	1	1	1		1	
Tourbière de Négarioux-Malsagne	PNRML	1	1	1		1	
Forêt de la Cubesse	PNRML	1	1	1	1	1	
Tourbières [...] de Bonfond Péret-Bel-Air	PNRML	2	2	2			
Gorges de la Vézère autour de Treignac	PNRML	1	2	2			3
Landes et zones humides de la haute Vézère	PNRML/CEN NA	4	4	4	1	1	
Haute Vallée de la Vienne	PNRML	2 + 2	6	7	3	6 + 4	
Vallée du Taurion et affluents	CEN NA	2				10	

Légende : réalisé en 2023 ; réalisé en 2024 ; à réaliser en 2025

N.B. : Sur les 16 sites Natura 2000 visés par cette étude, 8 sont sur le territoire du PNR ML.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

D. Bulletin d'information multi-sites

Jusqu'en 2022, certaines Zones Spéciales de Conservation animées par le PNR ML bénéficiaient de la rédaction/impression/diffusion d'une lettre de liaison annuelle.

Depuis 2023, un nouveau format de communication a été privilégié afin de toucher un plus large public et de sensibiliser l'ensemble des habitants du Parc (38 600 habitants) sur la politique Natura 2000 et les actions menées sur les sites du territoire. C'est dans cette optique qu'une publication commune à tous les sites portés par le PNR a été rédigée par les animateurs. Les illustrations ont été réalisées par un prestataire et la mise en page l'a été par la chargée de communication du PNR.

La Feuille Natura n°02 - rédigée courant 2024 - a été imprimée en 21 000 exemplaires, avec une diffusion postale de 20 000 exemplaires, dans tous les foyers du PNR, en janvier 2025.

1 000 exemplaires ont été conservés au PNR afin d'être diffusés en d'autres occasions (animations, COPILs, autres évènements...).

Ci-après un lien pour la consulter [en ligne](#).

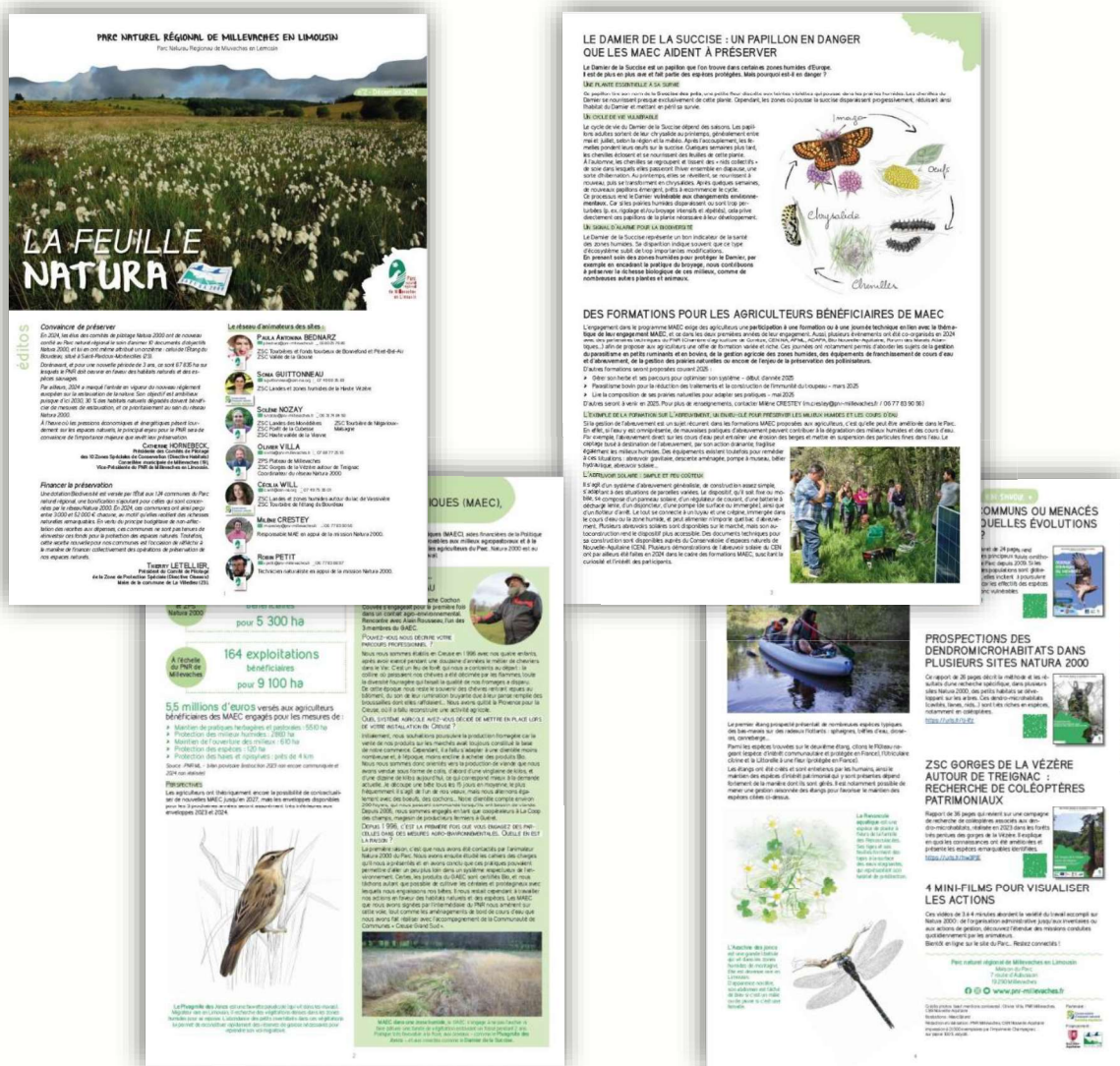


Illustration 2 : La Feuille Natura n° 2 –
Décembre 2024 : 4 pages A3 en recto-verso

E. Page internet dédiée à Natura 2000 sur le site web du PNR ML

Le PNR a changé de site Internet en 2024. Par conséquent, les anciennes pages dédiées aux sites Natura 2000 ont été remplacées par une [page générique](#) :



Illustration 3 : copie de la page Natura 2000 sur le site internet du PNR

L'information relative à chaque site Natura 2000 sera publiée sur la pépinière gérée par l'OFB.

IV. ZSC DES « LANDES DES MONEDIERES » (FR7401107)

Pour rappel, la structure porteuse de ce site Natura 2000 est le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNR ML).

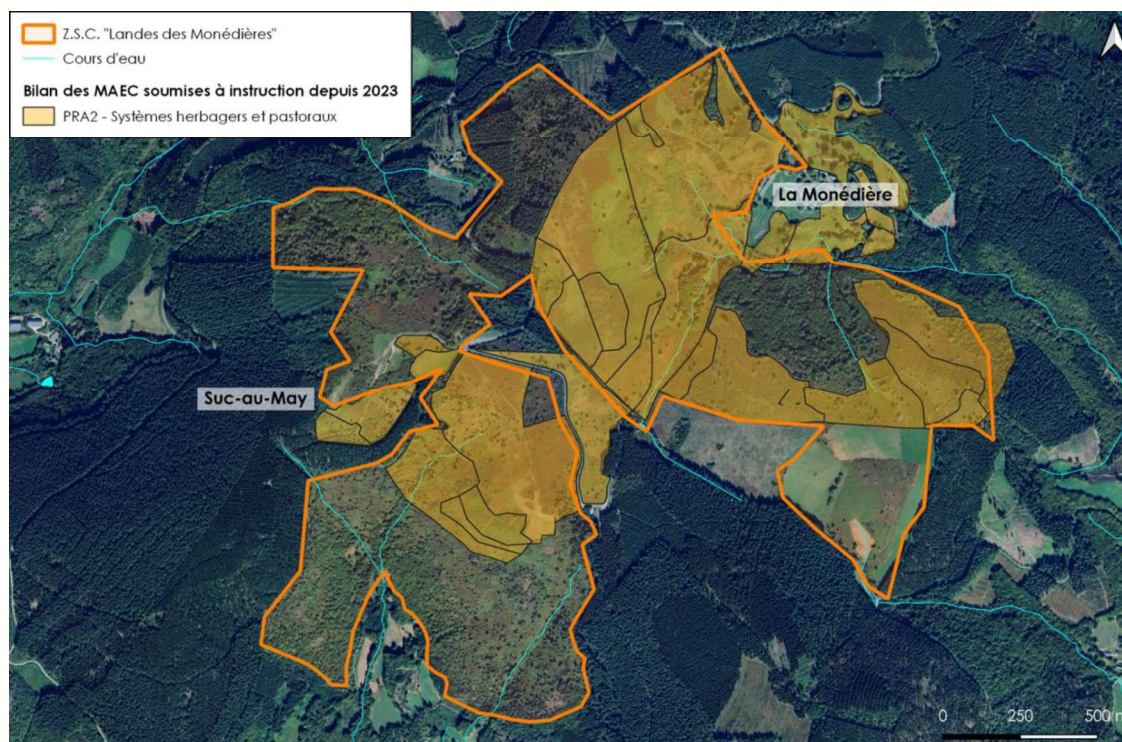
L'animation du site est assurée en régie par un agent du SMAG PNR ML. L'animatrice référente pour ce site est Solène Nozay.

A. Gestion des habitats et des espèces

1. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Suite au lancement de la nouvelle PAC et aux campagnes MAEC de 2023 et 2024, le bilan provisoire au sein de la ZSC est le suivant (résultats d'instruction 2023 non encore connus et instruction 2024 en cours) :

- **1 exploitation agricole** a souscrit des MAEC au sein du site
- Surfaces contractualisées :
 - o **134 ha en PRA2** (« Systèmes herbagers et pastoraux »)
 - o **108 ha** se trouvent inclus dans les 244 ha de la ZSC (soit **44% de la surface totale du site Natura 2000**).
 - o Les 26 ha restants sont à proximité immédiate du site Natura 2000.



Carte 10 : Landes des Monédières, localisation des MAEC

2. Autre action : Accompagnement technique pour la remise en gestion pastorale des zones en déprise du Massif des Monédières

Depuis 3 ans, le PNR ML impulse un **projet pastoral global à l'échelle du massif des Monédières** dont la finalité est de permettre au site de disposer de suffisamment de brebis pour que ses HIC pastoraux soient entretenus. Les étapes clefs de ce projet ont été :

- **12 mai 2022** : 1^{ère} réunion à Chaumeil entre les différentes parties prenantes de ce Massif
 - Constats partagés de fermeture des milieux et de diminution progressive des valeurs écologique, paysagère, socio-culturelle et économique de ce site emblématique
- **Mi-mai 2023 à fin janvier 2024** : « Diagnostic du potentiel pastoral sur des secteurs en déprise agricole au sein du Massif des Monédières afin de contribuer à la mise en œuvre des objectifs de gestion du site Natura 2000 "Landes des Monédières" »
 - Marché public pris en charge par le PNR ML – Réalisation par l'APML
 - Recherche et enquêtes auprès des propriétaires concernés, des usagers et des éleveurs locaux ; Visites de terrain avec analyse du potentiel pastoral des parcelles ; Proposition de scénarios (avec des différences au niveau des surfaces, des coûts et des résultats attendus)
 - **18 janvier et 29 mars 2024** : Réunions de restitution du diagnostic pastoral auprès des différents propriétaires. Présentation de l'étude et des scénarios de pâturage individuel et/ou collectif qui pourraient être mis en place
- **Printemps et été 2024** : 4 sorties sur le terrain rassemblant les gestionnaires d'espaces naturels, les gestionnaires forestiers et les propriétaires fonciers
 - Prise de contact, visite des parcelles dans les différents sites identifiés et discussion sur le travail à mener (travaux, financement, calendrier...)
- **Automne 2024 et Hiver 2024-2025** : Rencontre entre les éleveurs et les propriétaires fonciers et montage du Groupement Pastoral tout en ayant une réflexion sur les éléments suivants : durée de l'estive ; Périodes de mises-bas ; Prévisionnel économique ; Rédaction des statuts, du règlement sanitaire et du règlement intérieur ; Travaux de réouverture à envisager et à programmer ; Surfaces complémentaires à trouver pour l'été ; Emploi d'un berger salarié ; etc.

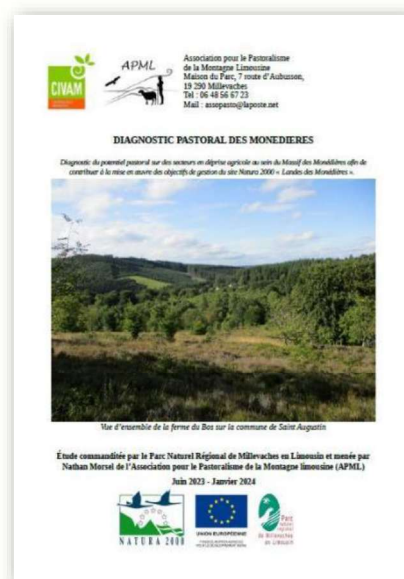


Illustration 11 : Landes des Monédières, couverture du diagnostic pastoral

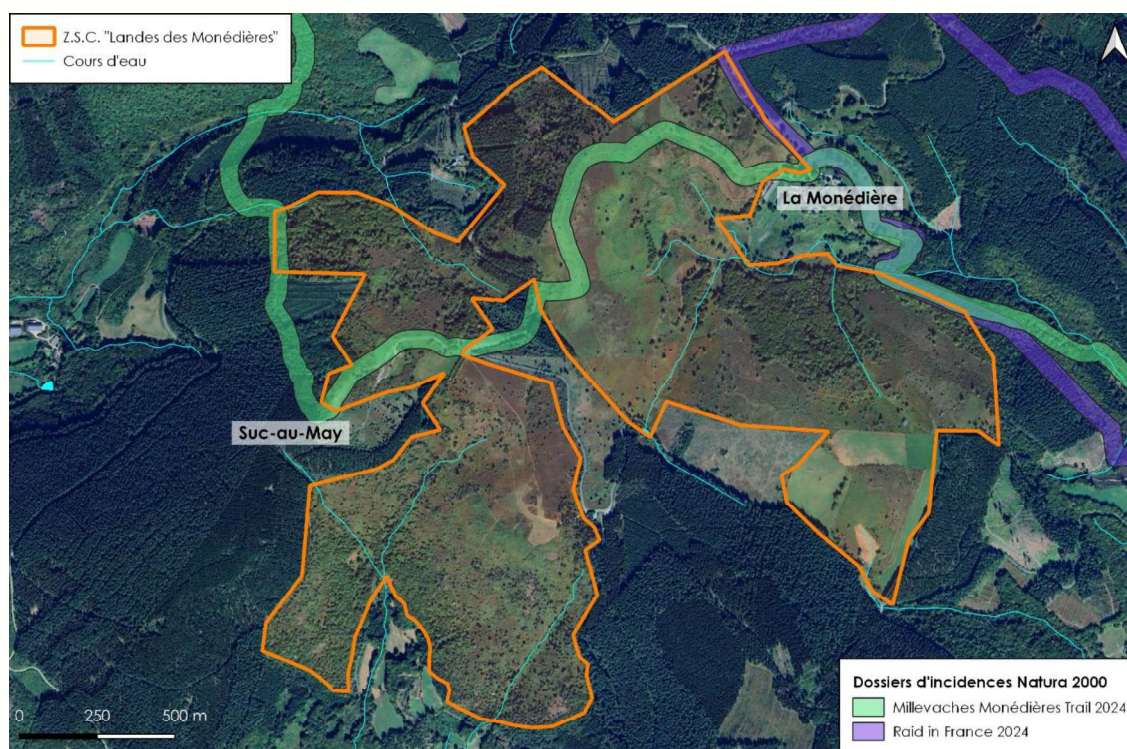


Photo 11 : sortie sur le terrain en 2024

B. Évaluation des incidences

Sur la période d'animation 2024-2025, deux dossiers d'évaluation des incidences liés à des événements sportifs ont été traités par l'animatrice du site car certains de leurs circuits transitaient dans le site Natura 2000. Dans ce cadre, elle a établi et leur a transmis un certain nombre de cartes de sensibilités environnementales accompagnées de préconisations :

- **20 avril 2024** : Le « Millevaches Monédières Trail » ; Pratiques sportives : Trail, Marche nordique, Rando découverte, Cross ; 3 parcours de 13 km, 25 km et 53 km.
- **Du 29 juin au 5 juillet 2024** : Le « Raid in France » ; Prévu du 27 au 29 mai 2023 ; Pratiques sportives : VTT, Trek, Kayak, Canyoning et Packraft ; 400 km de parcours.



Carte 11 : Landes des Monédières, localisation des dossiers d'incidence Natura 2000

C. Amélioration des connaissances

1. Suivi des landes sèches face au changement climatique

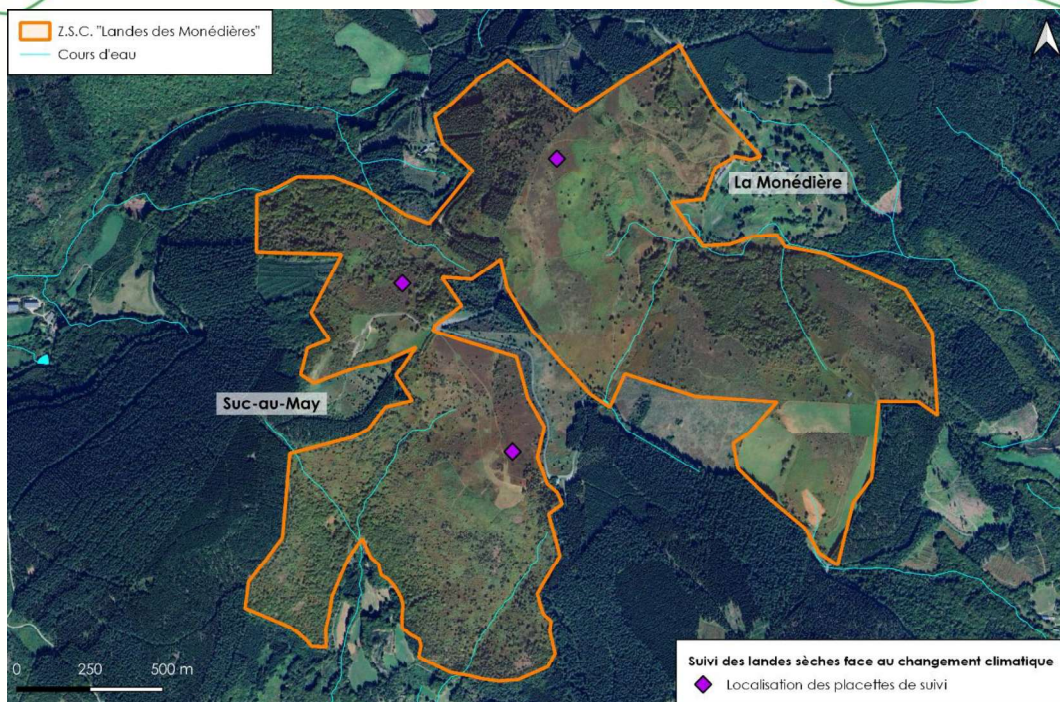
Lors de la campagne MAEC 2023, l'agriculteur ayant souscrit des MAEC au sein du site nous a informé de changements qu'il observe sur la végétation : dépérissement et remplacement progressif de la callune par la bruyère cendrée.

Le 06 octobre 2023, l'animatrice du site et un agent du Conservatoire Botanique National du Massif-Central (CBNMC) ont réalisé une visite de terrain pour choisir les secteurs où des placettes de suivi pouvaient être mises en place. À l'issue de cette prospection, 3 zones ont été retenues.

Le 06 juin 2024, ils sont revenus avec le matériel nécessaire pour délimiter les 3 placettes (pose de repères métalliques dans le sol afin de faciliter la recherche avec un détecteur de métaux et ainsi avoir des données de suivi fiables dans le temps). À l'occasion, ils ont réalisé les 1ers inventaires selon le protocole régional établi.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Natourau Regionau de Miuvachas en Lemosin



Carte 12 : Landes des Monédières, localisation des placettes de suivi des landes sèches



Photo 12 : Landes des Monédières, dispositif de suivi des landes sèches

2. Inventaires dans le cadre de l'appel à projet « études et suivis scientifiques N2000 »

L'animatrice du site et le technicien naturaliste ont participé aux inventaires que la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Corrèze conduit, dans le cadre de l'appel à projet « études et suivis scientifiques N2000 » dont cette association a été bénéficiaire en 2023.

Le 16 juillet 2024, 2 types d'investigations ont été menées sur le ruisseau de la Douyge, au Sud-Est de la ZSC :

- **Pêche électrique** : +/- 50 m de linéaire investigué, 1 anode, 2 épuisettes, 2 passages
 - ➔ Bon habitat piscicole.
 - ➔ Bilan qualitatif des espèces présentes est plutôt bon
 - ➔ Bonnes abondances de truite et de vairon
 - ➔ L'état écologique du peuplement piscicole de la Douyge à Chaumeil est jugé bon par la fédération de pêche.



Photo 13 : Pêche électrique et atelier de biométrie réalisés le 16 juillet 2025 sur la rivière de la Douyge

- **Prélèvements d'ADNe** : le but est de recenser les différentes espèces de poissons fréquentant ce ruisseau (en complément de la pêche électrique) et détecter la présence éventuelle d'écrevisses à pieds blancs sur la partie amont de ce ruisseau.
 - ➔ Résultats attendus courant 2025

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

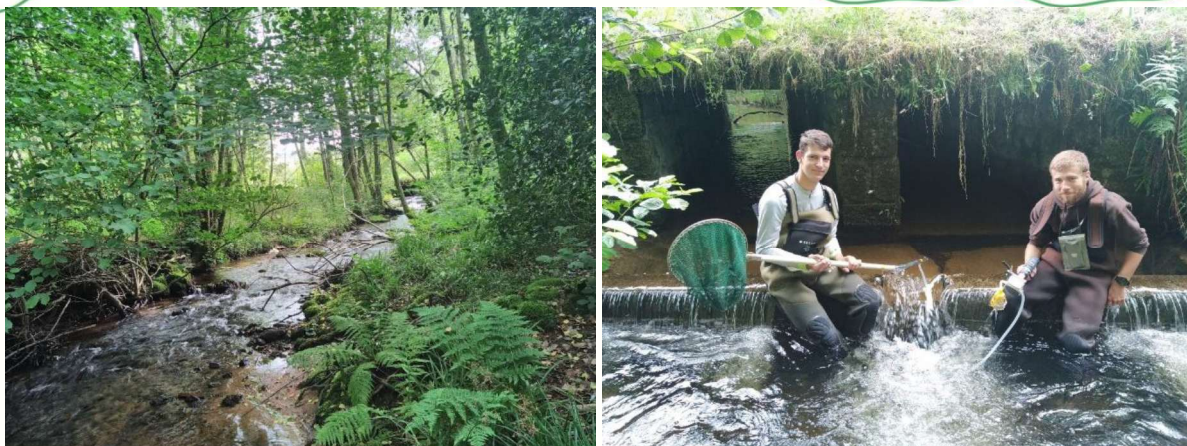
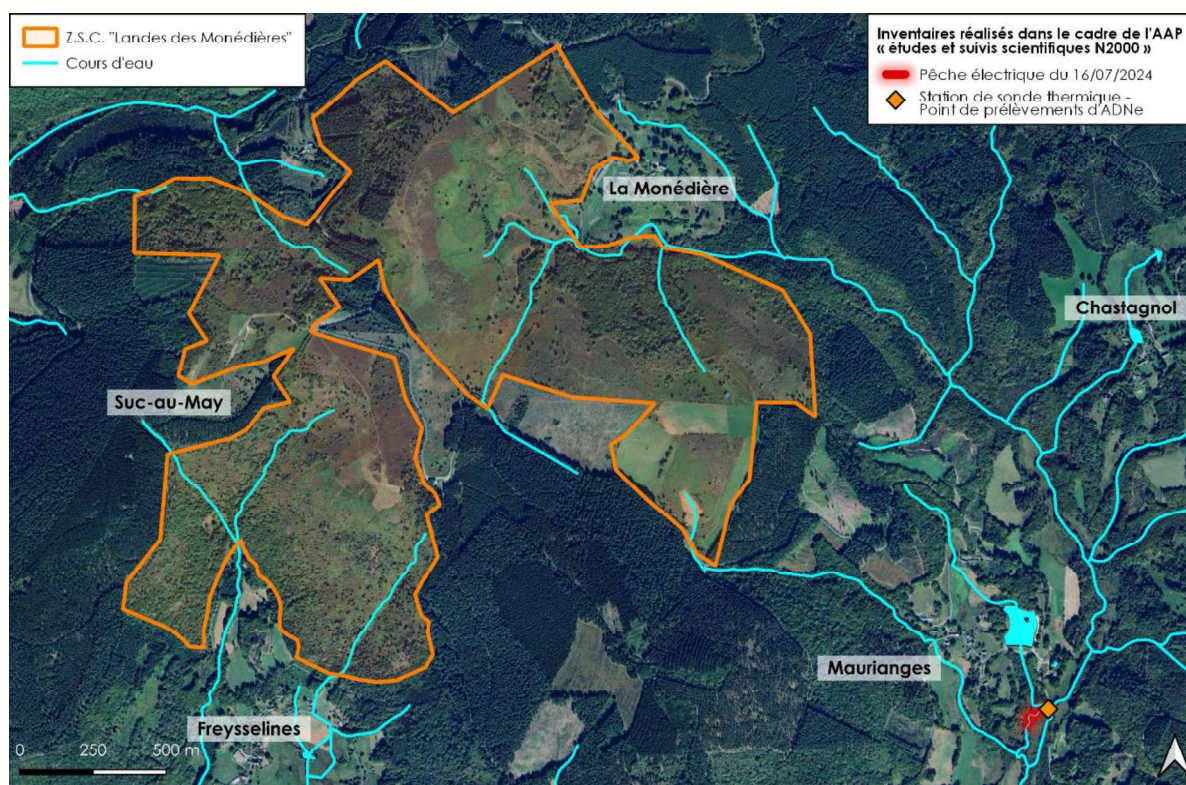


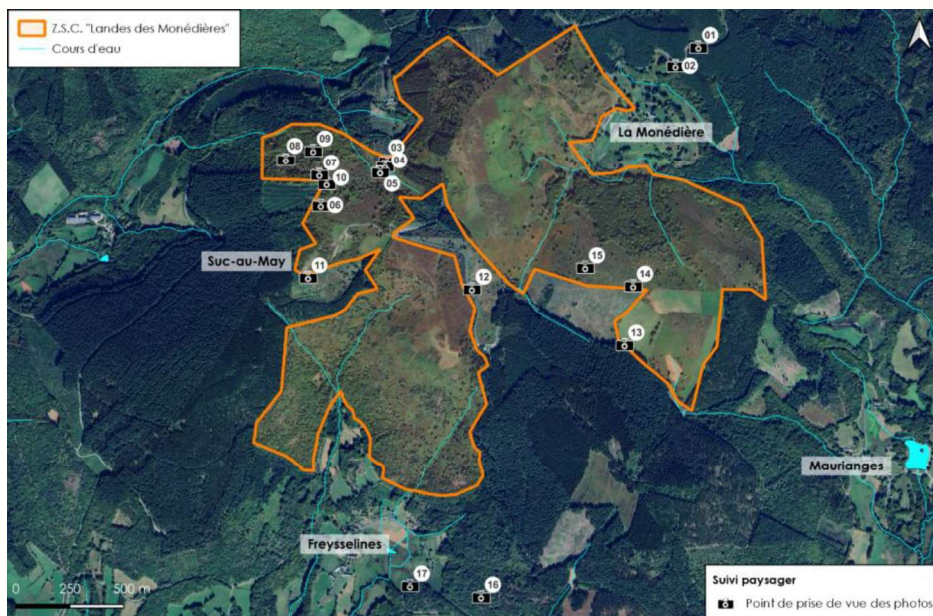
Photo 14 : Prélèvement d'ADNe réalisé le 16 juillet 2024 sur la rivière Douyge



Carte 13 : Landes des Monédières, localisation des inventaires d'espèces des milieux lotiques

3. Suivi paysager au sein du Massif des Monédières

En 2006, un suivi photographique du paysage a été initié sur le Massif des Monédières à partir de 17 points de prise de vue distincts.



Carte 14 : Landes des Monédières, localisation des 17 points de prise de vue pour le suivi photographique du site

En 2014, une seconde campagne photographique a été menée sur les 17 points de prise de vue, en s'efforçant de reproduire les mêmes angles et cadrages que lors de la première. Cette opération a permis de mettre en lumière certaines évolutions du paysage au cours de la période observée et sur les zones concernées.

Exemple d'analyse au niveau de la station n°02 « Puy du Bos » :



➤ **Commentaires de l'animateur en 2014 concernant l'évolution du paysage sur la période et la surface concernées :**

- La gestion des milieux naturels est satisfaisante.
- La lande se maintient et a même tendance à se développer.
- La fougère aigle a quant à elle quasiment disparue.

➤ Une nouvelle campagne de suivi photographique est prévue en 2025 afin de continuer à analyser les dynamiques paysagères en cours.

D. Communication et sensibilisation

1. Site internet dédié

Le **site internet des « Landes des Monédières »** est opérationnel depuis 2018 :

<https://monedieres.n2000.fr/>

À l'automne 2023, il y a eu une uniformisation nationale de l'ensemble des sites web de sites Natura 2000 par l'OFB (saut de version). Ce passage à une nouvelle interface de gestion a impliqué de revoir et réajuster l'ensemble du contenu du site.

Ponctuellement, lors de la période d'animation 2024-2025, l'animatrice a continué la mise à jour d'un certain nombre d'éléments (actualités, diaporamas et comptes-rendus de COPIL, rapports d'activité, etc.). Toutefois, au vu de l'ampleur du travail que cela représente, il sera nécessaire de continuer cette maintenance sur les périodes d'animations à venir.

Rappelons que la publicité de ce site internet continue à être effectuée dans les bulletins d'informations Natura 2000 ou dans les communications propres au Parc (site internet du PNR, journaux du Parc, etc.).

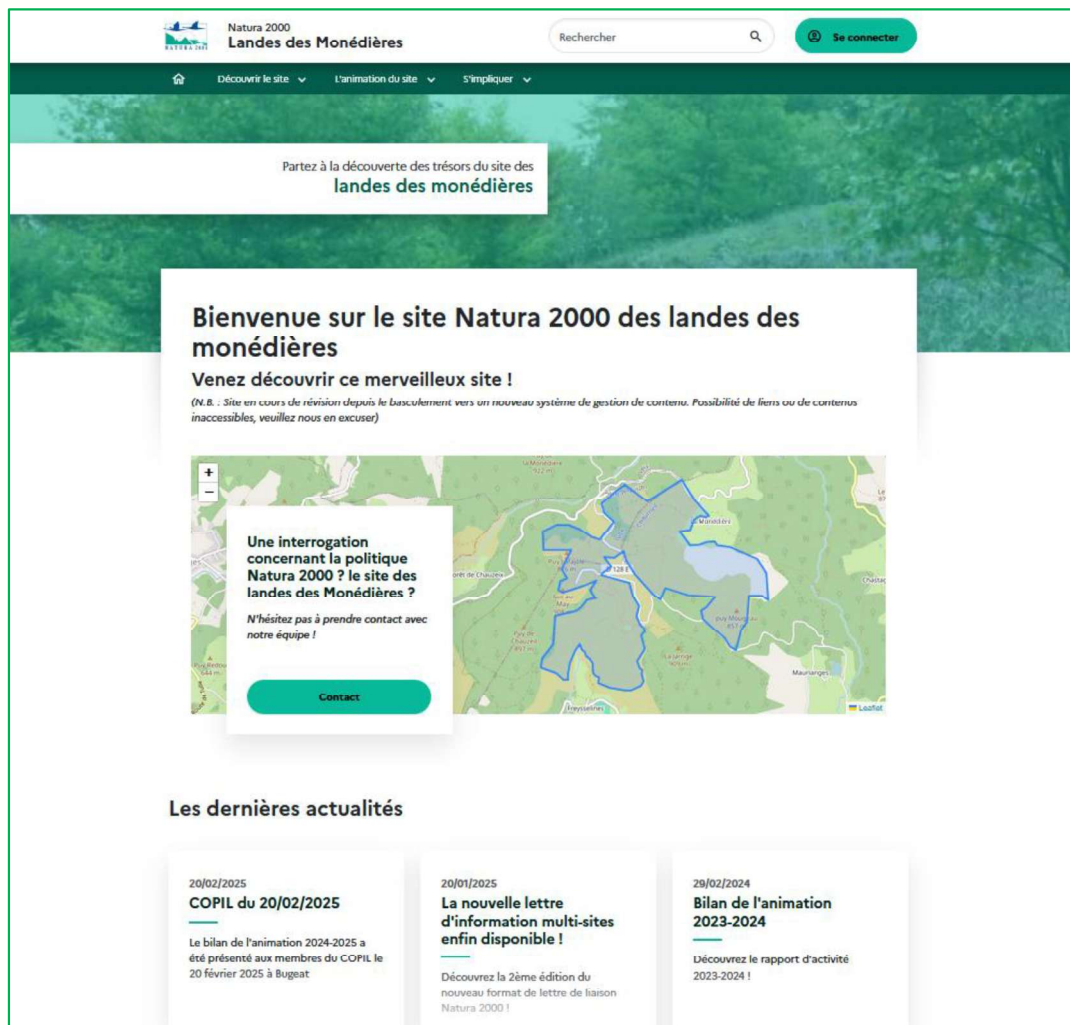


Illustration 12 : Landes des Monédières, page d'accueil du site web dédié

2. Animation grand public

Le 28 juillet 2024, à l'occasion de la Fête de la Myrtille à Chaumeil, l'animatrice a animé un stand dédié à la sensibilisation environnementale.

De nombreux supports étaient proposés au public, notamment des documents informatifs sur les enjeux écologiques propres au Massif des Monédières, consultables sur place ou disponibles en libre distribution.

Tout au long de la journée elle a également animé plusieurs sessions de jeux naturalistes interactifs, permettant aux nombreux visiteurs de découvrir de manière ludique les espèces locales.



Photo 15 : Landes des Monédières, fête de la myrtille 2024, stand du PNR MLRéseau d'acteurs/gestionnaires d'espaces naturels

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Lors de cette période d'animation, l'animatrice du site s'est tenue à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000 et a échangé avec d'autres acteurs/gestionnaires d'espaces naturels (réseau Natura 2000, autres structures/associations, partenaires, etc.). Elle a, entre autres, participé aux événements suivants :

- **Printemps 2024** : Visioconférence et réponse à un questionnaire visant à évaluer la capacité des habitats naturels et semi-naturels de l'écorégion continentale à fournir des services écosystémiques. Projet « CarHab » commandité par la Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la Transition Écologique (MTECT), associé au programme d'Évaluation Française des Écosystèmes et des Services Écosystémiques (EFESE) et réalisé par l'INRAE.
- **01/10/2024** : Journée de « Rencontre Régionale Natura 2000 » organisée par la Région à Poitiers (86) : Actualités européennes et régionales ; Ateliers ; Visites de terrain.
- **05/11/2024** : Retour d'expérience sur le terrain auprès de l'équipe du PNR ML concernant une tentative de restauration de lande sèche par décapage sur des parcelles fortement enfougerées. Chantiers de restauration écologique menés par le PNR ML dans le cadre du programme LIFE Wild Bees en faveur des insectes pollinisateurs.
- **14/01/2025** : Webinaire organisé par la Région concernant l'appel à projets 2025 « Contrats Natura 2000 ».
- Divers autres échanges ponctuels avec des collègues du PNR ML, ou encore des agents d'administrations ou d'autres structures partenaires (Région, DDT, OFB, CEN NA, CBNMC, etc.) ont eu lieu lors de cette période d'animation.



Photo 16 : rencontres régionales Natura 2000, Poitiers, 01/10/2024



Photo 17 : restauration de lande sèche, visite d'un chantier d'étrépage d'un fourré à fougère aigle

E. Gouvernance du site (Comité de pilotage et gestion administrative)

Lors de cette phase d'animation, l'animatrice du site a consacré une partie de son temps à la gestion administrative et financière du site. Cela s'est traduit par :

- Des moments de réunions et d'échanges (mails, appels téléphoniques) avec les parties prenantes pour s'accorder sur l'utilisation des outils, préciser les points des cahiers des charges et, de manière générale, aiguiller l'animation.
- Un suivi régulier du temps de travail afin d'évaluer l'avancement des actions (bilans intermédiaires et final d'animation).
- La préparation et l'animation du comité de pilotage qui a eu lieu à Bugeat le 20 février 2025.
- La rédaction du bilan des actions conduites et l'élaboration d'un programme d'activité pour la période d'animation suivante.